

REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ÉCOLE FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

12 mai 2021 à 19 h

Par vidéoconférence Zoom

COMPTE-RENDU

Présences

Andrea	Uliac	École Sainte-Catherine
Christine	Aubin	École Héritage
Gillian	Anderson	École Alexandre Taché
Jean-Louis	Zokpe	École Sainte-Jeanne-d'Arc
Joanne	Lavallée-Chabot	École Notre-Dame
Karine	Daigle	École La Vérendrye
Manon	Plante	École Alexandre Taché
Marc	Parisien	École Michaëlle-Jean
Mélanie	Meyer	École Le Ruisseau
Mélanie	Brochu Macaulay	École St-Vital
Micheline	Charrois	École Sainte-Jeanne-d'Arc
Nadine	Morton	École Maurice-Lavallée
Pierre	Floc'h-Anderson	École de la Rose sauvage
Pierre	Asselin	École Joseph-Moreau
Suzanne	Gow	École Claudette-et-Denis-Tardif
Valérie	Themens	École Notre-Dame des Monts
Véronique	Fournier	École Père-Lacombe
Vincent	Bouchard	École publique Gabrielle-Roy
Vincent	Topping	École Sainte-Marguerite-Bourgeois
Yic	Camara	École Sainte-Jeanne-d'Arc

Observateurs

Isabelle	Laurin	ACFA
Anne-Marie	Boucher	Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta
Mireille	Péloquin	FPFA
David	Caron	FPFA
Natacha	Beauvais	FPFA

1. Mot de bienvenue

Gillian souhaite la bienvenue aux participants et rappelle le protocole pour utiliser Zoom.

La présidente rend un hommage aux Premières-nations, Métis et Inuits puis présente les invités : Anne-Marie Boucher, directrice de la Fédération des conseils scolaires et Isabelle Laurin, directrice de l'ACFA provinciale.

On envoie les participants dans cinq groupes pendant cinq minutes pour briser la glace.

2. Les besoins des familles immigrantes de votre communauté

Mireille explique que la FPFA est déjà impliquée dans un projet national de la CNPF qui s'étalera sur cinq ans relativement à l'immigration. Elle vient d'entamer la seconde année du projet. L'objectif de la FPFA est de travailler avec les conseils d'école pour intégrer les familles immigrantes dans leur communauté scolaire. Ce besoin a été exprimé par les conseils d'école lors de la discussion La vie des noirs compte tenue en février dernier.

Mireille cite comme exemple l'Ontario qui a mis en place un sondage pour les parents issus de l'immigration incluant le développement du sentiment d'appartenance, la discrimination et le racisme, la réussite éducative, l'accueil, l'intégration et l'engagement des parents dans le milieu scolaire. Suite à ce sondage, Parents Partenaires en Éducation a pu planifier et développer des ateliers et des ressources pour les quatre prochaines années. Un résultat frappant du sondage que 60% des parents ne connaissaient pas les Travailleurs en établissement dans les écoles (TÉE) et que seulement 60% d'entre eux se sentent accueillis et intégrés dans leur communauté scolaire.

Mireille souhaite faire de même en Alberta et développer un sondage qui serait diffusé auprès des parents des écoles francophones pour développer des ressources, des ateliers et des stratégies pour les conseils d'école leur permettant de mieux répondre aux besoins des familles immigrantes.

La FPFA a déjà entamé des discussions avec la FRAP qui a un mandat élargi d'IRCC et qui est maintenant responsable des TÉE des provinces des Prairies et des T.N.-O. Mireille présente Yic Camara, le responsable des TÉE. Il croit que le projet de la FPFA aiderait beaucoup les TÉE dans leur mission et rendrait leur travail plus efficace. Il remarque que les résultats du sondage de l'Ontario sont édifiants, mais que les besoins en Alberta sont différents et que de mener ce sondage permettrait de répondre aux besoins particuliers des parents immigrants vu qu'il existe des disparités dans les diverses régions de l'Alberta.

Suite à la discussion de février dernier, il est clair que chaque école est consciente qu'il y existe des lacunes dans le processus d'accueil et d'intégration, et qu'elles ne savent pas trop comment les combler.

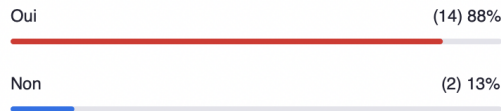
Mireille explique que la première étape serait de former un Comité consultatif pour l'accueil des parents immigrants qui se rencontrerait deux ou trois fois d'ici la fin mars 2022 afin de développer le sondage. Ce comité partagerait les informations et les actions prises avec les autres conseils d'école lors des réunions du RCEFA.

Mireille demande aux participants de répondre à un court sondage exprimant leur intérêt de siéger à ce comité.

Partage des résultats du sondage

Les participants sont maintenant en train de consulter les résu

1. Votre conseil d'école souhaite-t-il faire partie du comité ?



Plusieurs participants disent vouloir en discuter avec leur conseil d'école avant de s'engager. Or, il fut décidé d'envoyer le sondage par courriel pour que les conseils d'école se prononcent lorsqu'ils auront eu le temps d'en discuter.

3. Curriculum provincial (30 min)

Gillian rappelle que la FPFA fait partie du Comité stratégique sur l'éducation composé de la Fédération des conseils scolaires, l'ACFA et la Société historique, et qu'elle participe aux sessions de travail pour parler des enjeux et identifier des stratégies pour s'assurer d'avoir un curriculum de qualité.

Gillian demande aux participants s'ils ont participé à la consultation organisée par le gouvernement sur le curriculum. Huit personnes disent y avoir participé.

Gillian précise que la FPFA enverra une lettre à la ministre Lagrange pour souligner que la rencontre de la semaine dernière n'était pas une vraie consultation et qu'elle fut très décevante pour les participants (cf. Annexe).

Anne-Marie Boucher a présenté les initiatives entreprises par les quatre conseils scolaires francophones par rapport au curriculum.

- Les autorités francophones ont formé un groupe de travail composé d'enseignants et de conseillers pédagogiques qui analyseront le curriculum et formuleront des suggestions concernant les manquements sur la perspective francophone en commençant avec ces trois matières : français langue première, musique et études sociales.
- Les présidences des conseils scolaires ont vécu la même expérience lors d'une rencontre avec la ministre de l'Éducation qui ne répondait pas vraiment à leurs questions. Ils ont été dirigés vers le sous-ministre (nouveau en poste) pour en savoir plus.
- La semaine passée, il y a eu une rencontre avec le sous-ministre et les sous-ministres adjoints, dont la responsable du curriculum (elle aussi nouvelle dans son poste), avec les directions générales des conseils scolaires francophones, accompagnées d'Anne-Marie. Le ministère a accepté que le groupe de travail collabore avec le ministère, ce qui permet d'avoir plus rapidement la rétroaction du gouvernement et de travailler plus efficacement sur le curriculum.

- De plus, les conseils ont rappelé au ministère nos droits constitutionnels qui doivent être présents dans le curriculum, ainsi que la perspective, l'identité et l'appartenance à la communauté francophone comme mandat des écoles francophones. Advenant un manque de collaboration du gouvernement, les conseils scolaires élaboreront leur propre curriculum puisque nous y avons droit.

Période de questions :

Pierre Floc'h-Anderson précise que c'est un gouvernement qui fait beaucoup de consultation, mais qui reste borné. La consultation sur le curriculum en est le parfait exemple. Est-ce que le fait que le gouvernement ait accepté de collaborer avec le groupe de travail est preuve de son sérieux ou faut-il continuer d'exercer de la pression et d'envoyer des lettres au ministère et aux députés?

Anne-Marie recommande de continuer de mettre la pression. Les conseils scolaires ont choisi de faire comprendre au ministère qu'en tant que francophones, nous avons des droits constitutionnels uniques qui doivent être avec ou sans leur consentement. Ces droits nous donnent un avantage comparativement aux anglophones : même si le gouvernement ne veut pas modifier quoi que ce soit à son curriculum – malgré les plaintes de plus de 90 % des conseils scolaires – il peut justifier le fait de modifier le curriculum pour les élèves francophones parce que nous y avons droit.

Il faut donc continuer à mettre la pression sur le gouvernement, même s'il semble ouvert à vouloir travailler avec nous, parce que c'est l'ensemble du curriculum qu'il faut retravailler, pas seulement la perspective francophone.

La FPFA fera parvenir sa lettre pour exprimer sa déception face à la consultation. Le groupe de travail en éducation va également publier un communiqué de presse à ce sujet. Les deux seront partagés avec les conseils d'école.

Nadine Morton aime l'idée d'avoir un exemplaire ébauche de lettre, car pas tous les parents comprennent pourquoi le curriculum est aussi insatisfaisant. Il est difficile de motiver les parents à s'engager et d'envoyer des lettres, toutefois le fait d'avoir un exemple est un outil très utile pour les motiver à écrire au gouvernement.

Vincent Bouchard explique que les parents ne sont pas des experts en pédagogie et que d'avoir un modèle de lettre qui explique en quoi le curriculum n'est pas adapté et a beaucoup de lacunes serait très utile

Un participant demande également si de l'information vulgarisée est disponible pour expliquer aux parents tout ce qui se passe autour du curriculum.

Anne-Marie précise que le groupe de travail des conseils scolaires va préparer de l'information qui expliquera aux parents ce qu'on vise à changer afin de mieux comprendre ce nouveau curriculum.

Mireille précise que cette discussion a eu lieu avec le conseil d'administration de la FPFA : les parents ne sont pas des experts en pédagogie et ils ne prendront pas le temps d'analyser un document de plus de 700 pages. Le conseil d'administration pense qu'il éviter d'envoyer au ministère le message de ne pas consulter les parents parce qu'ils ne comprennent pas le curriculum. Cela leur donnerait un prétexte pour ne plus les consulter à l'avenir.

Vincent Topping souligne que les autorités scolaires francophones ont décidé de se battre pour faire valoir les droits constitutionnels des francophones et que les conseils scolaires anglophones se chargent de faire changer le reste du curriculum par le gouvernement.

Anne Marie renchérit en expliquant que dans le pire des cas où le gouvernement refuserait de modifier le curriculum, les francophones auraient toujours l'option de créer leur propre curriculum, comme c'est le cas en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse.

4. Élections scolaires – Automne 2021

La FPFA, vu son expertise en engagement parental, a décidé d'appliquer ses propres conseils afin de recruter le plus grand nombre possible de candidats pour les élections scolaires qui auront lieu en octobre prochain. En effet, une stratégie efficace pour recruter des bénévoles est d'avoir une approche personnalisée, p. ex. si quelqu'un vous aborde demandant directement si cela vous intéresse parce que vous possédez les qualités requises pour occuper le poste, cela a un impact beaucoup plus important que de voir une simple affiche décrivant le poste à combler.

C'est pourquoi la FPFA lancera une campagne auprès des parents les incitant à nommer des individus qui seraient, selon eux, d'excellents conseillers scolaires. Les parents peuvent nommer ces personnes et la FPFA les contacterait pour les encourager à se présenter (voir l'affiche pour la campagne de nomination en annexe).

Le but est d'avoir des élections dans les quatre conseils scolaires avec un bon nombre de candidats et d'offrir ainsi un plus grand choix aux électeurs.

L'affiche et l'information seront envoyées aux conseils d'école, aux écoles, et dans toutes les communautés et elles circuleront dans les médias sociaux.

Anne-Marie ajoute que des sessions d'information pour les personnes intéressées à se présenter aux élections seront adaptées aux particularités de chaque conseil scolaire. Ces sessions permettront d'expliquer les rôles et responsabilités d'un conseiller scolaire. Elles auront lieu ainsi :

- CSCE : jeudi, 27 mai à 19 h à 20 h 30
- CSFS : lundi, 31 mai à 19 h à 20 h 30
- CSNO : mardi, 1^{er} juin à 19 h à 20 h 30
- CSCN : jeudi, 3 juin à 19 h à 20 h 30

Questions :

Pierre Floc'h-Anderson demande pourquoi la Loi a été changée permettant à des francophones qui n'ont pas d'enfant dans une école francophone de se présenter comme conseiller scolaire. Anne-Marie explique qu'avant la Loi actuelle, il n'y avait pas de restrictions et n'importe pouvait se présenter comme conseiller scolaire pour un conseil scolaire francophone, qu'il parle français ou pas. Cette Loi a été modifiée précisant que les candidats doivent être francophone pour être conseiller scolaire. La définition de « francophone » selon la Loi sur l'éducation signifie d'avoir des droits sous l'article 23 de la Charte.

La Loi sera modifiée de nouveau pour être plus inclusive, car beaucoup de personnes sont intéressées par l'éducation francophone telles que les parents, les grands-parents et même des citoyens qui n'ont pas d'enfant. Le travail d'un conseil scolaire demande beaucoup de temps et d'énergie. Généralement, ce sont surtout des parents qui s'impliquent pour l'éducation de leurs enfants. Cependant, la demande auprès du gouvernement fut que les postes d'élus soient ouverts à n'importe quel citoyen qui peut fonctionner en français.

Pierre craint que cela ouvre la porte à des personnes ayant des motivations personnelles et qui n'ont pas forcément l'éducation francophone à cœur. L'article 23 de la Charte devrait être la référence pour se présenter.

5. Loi sur les langues officielles – Les changements à venir et leurs impacts sur nos communautés francophones en Alberta

Isabelle Laurin, directrice générale de l'ACFA, a fait sa présentation.

Questions :

Mireille demande si on peut espérer que la nouvelle Loi sur les langues officielles soit adoptée avant les prochaines élections fédérales. Isabelle précise que pour le moment on ne le sait pas, mais c'est ce qui est souhaité. Si la Loi n'est pas adoptée en juin, il y aura des élections fédérales avant que cela ne soit fait.

Pierre Asselin mentionne que l'école Joseph-Moreau a réussi à garder et rénover son vieux gymnase grâce à des fonds du gouvernement fédéral pour les infrastructures.

6. Mandat du RCEFA

Gillian remercie les participants pour leur rétroaction. La FPFA pourra ainsi entériner le mandat lors de sa prochaine rencontre prévue pour le 19 juin.

7. Mise à jour des dossiers en cours

a. Écoles catholiques/publiques

40 % des conseils d'école ont dit vouloir continuer de discuter de ce sujet. Même si ce n'est pas la majorité des conseils d'école, la FPFA organisera une session d'information.

b. Atelier D'où vient le financement des écoles et où va-t-il ?

Cet atelier offert le 20 mai à 19 h sera présenté par Josée Devaney qui a été secrétaire-trésorière au CSCN pendant plusieurs années. Voici le lien pour s'inscrire : <https://fpfa.wufoo.com/forms/wnxw4ad1b5enr9/>
Inscrivez-vous, si vous voulez mieux comprendre le financement des conseils scolaires.

c. Dates des rencontres 2021-2022 :

Les rencontres auront lieu en ligne puisque cela permet à plus de monde de participer.

Les dates des rencontres en 2021-2022 sont:

- Mercredi 13 octobre 2021
- Mercredi 16 février 2022
- Mercredi 18 mai 2022

d. Colloque de la FPFA

Le Colloque aura lieu en ligne le samedi 20 novembre à 9h30. L'AGA aura lieu pendant l'évènement.

8. Évaluation de la dernière rencontre

Consultez l'évaluation de la rencontre en suivant ce lien - <https://fpfa.wufoo.com/reports/kaljrfh0ekylhu/>

9. Évaluation de cette rencontre

Lien pour remplir le formulaire d'évaluation de la rencontre - <https://fpfa.wufoo.com/forms/xs7kitq0vc0ha2/>

10. Fin de la rencontre

La rencontre prend fin à 20 h 26.